

République Française
Département : MEUSE
Arrondissement : Verdun
SAINT ANDRE EN BARROIS - COMMUNE

Séance du vendredi 17 avril 2026

Délibération N° DE_023_2026

| NOMBRE DE MEMBRES | | |
|--|----------|------------|
| En exercice | Présents | Votants |
| 7 | 7 | 7 |
| Date de la convocation : 02/04/2026 | | |
| Pour | Contre | Abstention |
| 7 | 0 | 0 |
| Résultat du vote : adoptée | | |

Le dix-sept avril deux mille vingt-six, à 19 heures 00, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE), sous la présidence de Caroline BOUCHELET.

Présents : Caroline BOUCHELET, Nicolas GROTTOT, Corinne LEGRAND, José VALROFF, Anais VALENTIN, Eric ALLARD, Thomas PICHON

Représentés :

Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Anais VALENTIN est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : PROJET EOLIEN DE BEAUSITE

Le conseil municipal réuni par Mme Caroline BOUCHELET, Maire de la commune de SAINT ANDRE EN BARROIS, a échangé suite au projet éolien de la commune de Beausite.

Madame le Maire, explique à la demande de la préfecture, que toutes les collectivités proches du périmètre de Beausite, prennent une délibération pour ou contre le projet éolien.

Après en avoir délibéré le conseil, décide à l'unanimité de voter favorablement au projet éolien de la commune de Beausite.

VOTE : Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.

Caroline BOUCHELET
Président de séance

Anais VALENTIN
Secrétaire de séance